BULLETIN DE SOLIDARITÉ - ENTREPRISES

MERCI D'IMPRIMER CE BULLETIN ET DE L'ENVOYER,
ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÉGLEMENT
AUX RESTOS DU CŒUR, 8 RUE D'ATHÈNES, 75009 PARIS.

Raison Sociale : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... *L'adresse est indispensable pour l'administration fiscale.*
Ville : .....
E-mail : .....

❒ Je demande à recevoir mon reçu fiscal par mail

→ →

Pour aider les plus démunis à s'en sortir, j'approuve l'action des Restaurants du Cœur en donnant :

❒ 30 €

❒ 90 €

❒ 180 €

❒ 510 €

❒ Autre montant ..... €

→ →

❒ Je joins un chèque à l'ordre des Restaurants du Cœur

OU

❒ Je fais un don par carte bancaire (sauf carte American Express)

N° de CB |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
Date d'expiration |_|_|_|_|
Date du don |_|_|_|_|_|_|

Signature obligatoire

La loi Coluche vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu correspondant à 60 % du montant de votre versement, pris dans la limite de cinq pour mille du chiffres d'affaires de votre entreprise, avec report de l'excédent éventuel durant les cinq exercices suivants.

Pour toute information complémentaire, contactez le service Donateurs des Restos du Cœur :
01 53 32 23 27 - service.donateurs@restosducoeur.org

AGRÉÉE PAR COMITÉ DE LA CHARTE don en confiance

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant ou les modifier en écrivant à service.donateurs@restosducoeur.org
Les Restos du Coeur ne pratiquent ni l'achat, ni la vente, ni l'échange de fichiers.

E2530